

TRAVAUX DU CENTRE DE RECHERCHES SÉMIOLOGIQUES

Esquisses pour une théorie figurale du discours

par Jean-Louis Galay, Lausanne

No 15 — Septembre 1972

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de Recherches
sémiologiques
Archives

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL
Centre de recherches sémiologiques
Avenue du Premier-Mars 26
2000 Neuchâtel (Suisse)

ESQUISSES POUR UNE THEORIE FIGURALE DU DISCOURS

par Jean-Louis GALAY, Lausanne

<u>Table des matières</u>	<u>page</u>
AVANT-PROPOS	
<u>Section I</u>	
LA PRODUCTION DU CONCEPT DE FIGURE DANS L'ANCIENNE RHETORIQUE	1
LES DIFFICULTES CONSECUTIVES A L'INSTAURATION DE L'ANCIENNE RHETORIQUE	6
La notion de l'écart	6
Les définitions traditionnelles de la figure et leurs présupposés	7
La contradiction entre les définitions de la figure et leur application à la détermination des figures du discours	11
<u>Section II</u>	
GRAMMAIRE/CONSTITUTION	13
PRINCIPES DE LA DESCRIPTION FIGURALE	16
Introduction	16
Lexis et graphè. L'effet figural et son inscription dans le texte	18
La descriptibilité de la figure dans le texte	25
LA CONNOTATION STRUCTURANTE	28
La connotation, dans le cadre d'une rhétorique généralisée	28
La connotation en tant que principe de la théorie de la rhésis	31
Dialectique de la description lexéo-rhématologique	32

EXEMPLE D'ANALYSE CONSTITUTIONNELLE DU DISCOURS : La théorie classique de la <u>compositio</u>	34
<u>Section III</u>	
ARGUMENTATIQUE	41
Situation d'une "argumentatique" dans une théorie figurale du discours	41
L'interprétation argumentative des opérations textuelles	42
Le logique dans l'argumentation	44
BIBLIOGRAPHIE	47

AVANT - PROPOS

Le présent travail entend donner, sous une forme ramassée qui permette de le lire d'une seule traite, un ensemble assez cohérent d'idées pour une théorie du discours. Cette théorie tente de donner une signification nouvelle aux observations et théories de la rhétorique antique; la notion de figure y occupait une place prépondérante et, loin d'être seulement le titre d'une rubrique, elle traversait et soutenait le projet de tout l'édifice ancien.

Cet exposé se veut théorique. Sorte de protase, il appelle son apodose, à savoir des analyses effectives de discours. Un prochain cahier satisfera à cette nécessité.

**

Section ILA PRODUCTION DU CONCEPT DE "FIGURE" DANS L'ANCIENNE RHÉTO-
RIQUE

La rhétorique ancienne a constitué, jusqu'à une date récente, la seule tentative importante d'appréhender dans sa réalité spécifique et dans toutes ses dimensions le phénomène du discours humain. Dans cette tentative pour constituer un discours scientifique sur le discours, la rhétorique a produit un concept essentiel, celui de figure (lat. figura, grec schéma). Quintilien le définit, en même temps qu'il distingue en lui un sens général et un sens strict : "(...) il faut examiner d'abord ce que l'on doit entendre par figure. En effet on prend ce mot en un double sens: ou bien c'est la forme, quelle qu'elle soit, donnée à une pensée, comme les corps ont une attitude différente, suivant la manière dont ils sont conformés, ou bien - et c'est ce que l'on appelle proprement schéma - un changement fait à dessein dans le sens ou dans les mots (in sensu vel sermone), en s'écartant de la voie ordinaire et simple, de même que nous sommes tantôt assis, tantôt couchés, tantôt la tête en arrière. (...) Les formes verbales, les rythmes, les pieds qu'emploie un orateur sont des figures au sens tout à fait général. "Or, parler ainsi, continue Quintilien, c'est dire que tout langage a sa figure, comme on dit que curritare et lectitare présentent la même figure, c'est-à-dire la même forme de dérivation. Donc, dans le premier sens, le plus général, il n'est rien qui ne soit figuré. (...) Mais si le mot s'applique à des attitudes et comme à des gestes, nous devons, ici, entendre exclusivement par schéma le changement, en un tour (modus) poétique ou oratoire, de la manière de s'exprimer simple et commune. Dès lors, il sera vrai de dire qu'il y a un discours

(oratio) sans figure (aschématistos), ce qui n'est pas un léger défaut, et un discours figuré (eschématisménè). (...) Donc, considérons la figure comme une forme de langage que l'art a renouvelée". Importante est la remarque incidente suivante : "La figure, en son sens non pas général mais strict (non communiter sed proprie) n'est pas la simple expression d'une chose."¹⁾ Originellement, "schème" désigne donc l'attitude du corps, la façon de se tenir des athlètes pendant le combat, ou celle des orateurs "en action", ou celle encore des statues dans une oeuvre plastique (schéma vient de échein, se comporter). Or, les anciens distinguaient deux types principaux d'attitudes, la position du corps au repos, plus naturelle, et celle du corps pris dans un mouvement et tendu vers un but, plus artificielle. Cette dénomination, avec la manière de voir qu'elle exprime, a été transportée (par métaphore) au domaine du langage : à l'attitude de repos (de relaxation, dirait-on aujourd'hui) du corps correspond le type du discours quotidien et habituel, tandis qu'aux attitudes artificielles du corps correspondent des modes "artificiels", "étudiés", d'expression verbale.-A l'origine, "figure" n'est donc pas un terme sélectif : de même qu'il y a attitude, quelle qu'elle soit, dès qu'il y a un corps, de même, il y a figure dès qu'il y a discours. Ce n'est que dans un second moment que l'on a isolé des figures qui s'imposaient comme "plus remarquables" que d'autres et que, par synecdoque, on a appliqué ce terme aux figures du discours plus marquées que les autres et dites, en ce sens, "remarquables". Mais si l'on redonne à cette notion sa neutralité et son universalité, on voit que la figure n'est pas seulement un procédé particulier ou un "écart" de discours, mais qu'elle est une condition d'existence de tout discours, soit de la discursivité en général.

Cependant, le même attachement au sens "strict" - donc le même processus de restriction - détermine toute l'histoire de la rhétorique. Résumant la doctrine de Cicéron sur ce

 1) Quintilien, Institution oratoire, 9,1,10-14. Trad. Bornecque revue par nous.

point, Quintilien remarque^{que} Cicéron, lui, entasse sous ce chef tout ce qui jette de l'éclat sur un discours (...) : il n'admet pas pour figure toute forme de langage, ni seulement les expressions présentant un tour éloigné de l'usage commun; il donne ce nom aux formes de langage particulièrement brillantes (clarissima) et propres à frapper vivement l'auditeur". A l'extrême fin de la tradition de la rhétorique ancienne, Fontanier donne du phénomène de la figure la définition suivante : "Les figures du discours sont les traits, les formes ou les tours plus ou moins remarquables et d'un effet plus ou moins heureux, par lesquels le discours, dans l'expression des idées, des pensées ou des sentiments, s'éloigne plus ou moins de ce qui en eût été l'expression simple et commune".¹⁾

La rhétorique a donc choisi - elle est ce choix même - contre le sens général et neutre de "forme", le sens restreint et valorisé de "tour ou manière remarquable". Elle a ainsi perdu une grande partie de son universalité et des possibilités inscrites dans son instauration; elle a manqué par là d'être une authentique théorie générale du discours. Car ce second sens est celui qui fera prévaloir la définition de la rhétorique comme science d'un langage spécial (ou d'un ensemble de langages spéciaux), second par rapport au langage commun. C'est aussi la fixation sur ce sens qui donnera naissance à la théorie de l'"écart" et à la conception de la rhétorique comme description valorisante des écarts de langage.

Or, le terme de "remarquable" est ambigu. Il signifie aussi bien: (1) "qu'il est possible de remarquer", "qui est accessible à un certain type d'observation, quel qu'il soit" que (2) "qui s'impose à l'observation, en vertu d'un type d'observabilité prédéterminé".-En tant que première tentative de théorisation du discours en général, la rhétorique ancienne se devait d'être attentive, c'est-à-dire de remarquer, au sens (1) et de décrire, tous les phénomènes discursifs, qu'ils soient remarquables au sens (2) ou non. Or la rhétorique

1) Pierre FONTANIER, Les figures du discours, p. 64.

a construit son fondement théorique à partir d'une certaine axiologie du dire, donnée préalablement à toute théorie; elle s'est instaurée en se condensant sur un phénomène particulier relevant de ce dont elle avait à rendre compte. Autrement dit, elle n'a pas intégré à sa théorie le fait que ce n'est que dans la perspective définie par l'axiologie sous-jacente aux manifestations du langage dans la civilisation occidentale, que certaines utilisations du langage deviennent "remarquables", donc observables et matière à discipline. Une hiérarchie dans l'objet a pris valeur d'instauration pour la théorie. Cette hiérarchie montrait, faisait remarquer des discours particuliers, définissant du même coup une "remarquabilité" particulière. Science fondée sur une norme différenciant son objet, la rhétorique ne peut avoir qu'une visibilité déterminée, c'est-à-dire restreinte, de son objet. La théorie a été en effet produite pour décrire seulement ce que la norme définit comme "remarquable". Cette norme, et son articulation en une hiérarchie de types valorisés de langages, est le point aveugle de la rhétorique ancienne; celle-ci devrait effacer l'opération en elle de la norme pour la théoriser et parvenir à voir neutralement le champ du discours. On peut donc supposer que ce que la rhétorique isole comme étant remarquable au sens (2), a fortiori ce qu'elle traite corrélativement comme "non remarquable", elle ne peut ^{en} rendre compte radicalement, faute de pouvoir reconnaître la place qui lui revient.

En résumé, la diérèse instauratrice "remarquable (2)-non remarquable (2)" a pour conséquence que la rhétorique ne peut avoir en vue que le remarquable (2), et encore qu'elle l'appréhende d'un point de vue normatif. Si, comme le montre bien G. Genette, l'histoire de la rhétorique est celle d'une "restriction généralisée", la limitation de l'application du concept de figure à l'espace d'un des termes de l'opposition figuré/propre, donc sa restriction à la classe des faits particuliers (en quelque sens que l'on voudra) de discours, y joue un rôle déterminant. De façon générale, une telle restriction ne s'explique pas seulement par l'abandon de certains domaines (comme ceux qui sont liés au processus de la persuasion, par

exemple), mais surtout par une particularisation des concepts fondateurs du savoir en question. La rhétorique exclut que ce qui est remarquable (1) puisse être vu, c'est-à-dire être un objet de la science rhétorique. Cette forclusion de la remarquabilité (1) entraîne qu'il n'y a pas de rhétorique du discours quotidien et qu'il n'y a pas de figuralité du propre.

LES DIFFICULTES CONSECUTIVES A L'INSTAURATION DE L'ANCIENNE
RHETORIQUE

La notion de l'"écart"

Il est impossible que ce qui a une fonction d'instauration pour un savoir soit aussi dans le thème de ce savoir. Si la grande articulation (1) - (2) est effectivement instauratrice, elle est forclosée du thème de la rhétorique. La rhétorique ne peut donc avoir dans son thème que ce que la diérèse instauratrice donne à voir, nécessairement différent de la diérèse elle-même, et qui est un certain effet et le domaine correspondant. Pour la rhétorique ancienne, cet effet et ce domaine correspondent au terme marqué de la diérèse. Et le terme marqué définit - élit - le "remarquable". Tout autant, il est impossible que tombe dans le thème ainsi constitué le terme non marqué de la diérèse. Le non-marqué trace les limites du "non-remarquable". Bref, en s'instaurant, la rhétorique définit un mode de "remarquabilité". Cependant, ainsi forclosée, la remarquabilité (1) agit obliquement dans la théorie, ouvrant son thème sur^{de} l'inaccessible, sur le non-thématisable. Tel est le statut, par exemple, de la notion d'écart.

Bien que la rhétorique se soit restreinte à ce qui du langage est remarquable (2), il lui faut encore rendre compte de cette figuralité restreinte. Avec la notion d'écart, la rhétorique se met dans la difficile situation de voir un rapport entre deux termes, dont on sait que l'un seulement lui est visible. Il y a, dit-on, écart entre le propre et le figuré; ce disant, on tente de rapporter l'un à l'autre deux concepts irréciliables dans la théorie : la figure (qui est de l'ordre du discours et, en général, des faits de langage) et la pensée (conçue comme étrangère à l'ordre du discours linguistique). On peut comparer une forme avec une autre forme, mais non avec l'informe.-C'est ainsi que les rhétoriciens - spécialistes d'un

langage spécial, celui de la littérature - sont toujours embarrassés de dire par rapport à quoi il y a écart, pour peu qu'ils veuillent y regarder de près. Ils sont dans l'incapacité de dire par rapport à quel "premier" il faut déterminer un langage "second", tous les langages qui pourraient jouer le rôle de "premiers" étant en fait fortement figuraux (selon l'adage classique : "Il se fait plus de figures un jour de marché à la Halle qu'il ne s'en fait en plusieurs jours d'assemblées académiques"). Or, cette tâche aveugle, constitutive de la rhétorique, est tout simplement l'action en elle de ce qui est remarquable (1). C'est par conséquent seulement un retour sur la forme même de son instauration qui lui permettra d'appréhender la figuralité constitutive de tout langage humain. Les simples "modernisations" de la rhétorique, notamment par greffes d'autres théories linguistiques ou non (sémantique, sociologie, par exemple), ne pourront jamais lui révéler son propre objet fondamental dans toute son universalité (et encore moins les méthodes appropriées pour l'étudier). Le corps de savoir que forme la rhétorique ancienne *fondamentale du discours humain que nous avons désigné anticipativement comme la figuralité du langage humain. Ce corps de savoir attend toujours de devenir la science de cette composante, c'est-à-dire de devenir une partie (fondamentale) de la science linguistique. La rhétorique ancienne est donc moins l'indice d'un "héritage" perfectible, que d'une tâche à reprendre véritablement ab initio.

Les définitions traditionnelles de la figure et leurs présupposés

La restriction du concept de figure à des espèces de la figuralité apparaît comme telle notamment dans les définitions traditionnelles de ce concept. Mais ces dernières impliquent, chacune à leur manière, l'idée d'une figuralité absolument générale en tant que dimension essentielle du langage actualisé, c'est-à-dire de l'utilisation de la langue dans le discours humain.

* représente la mise en évidence partielle -restreinte- d'une composante ...

I. Bernard Lamy, La rhétorique ou l'art de parler, éd. de 1741, p. 140.

"Ces tours, qui sont les caractères que les passions tracent dans le discours, sont ces figures célèbres dont parlent les Rhéteurs, et qu'ils définissent des manières de parler éloignées de celles qui sont naturelles et ordinaires : c'est-à-dire différentes de celles qu'on emploie quand on parle sans émotion".

Il ressort de cette définition :

- 1) qu'il y a un état "calme" du discours, fondamental, que les passions viennent "agiter";
- 2) que le discours calme, celui où ne se manifeste aucune passion, est aussi le discours "naturel et ordinaire". Il est donc naturel et ordinaire de s'exprimer sans passion. L'état naturel est caractérisé par l'image du plat, de l'informe (surface dépourvue de figure);
- 3) "quand on parle sans émotion", on emploie cependant des "manières" ("celles"). Cependant ces "manières" ne sont pas des "tours", des "figures", pour la raison qu'il n'y a pas d'instance (telle que "les passions") qui les "trace dans le discours". C'est, semble-t-il faute d'une instance, que ces "manières" ne sont pas directement visibles dans le discours, en tout cas pas "célèbres".

II. C. Ch. du Marsais, Des tropes, ou des différents sens dans lesquels on peut prendre un même mot dans une même langue. Ed. de 1818, p. 9

"Les manières de parler dans lesquelles ils [les grammairiens et les rhéteurs] n'ont remarqué d'autre propriété que celle de faire connaître ce qu'on pense, sont appelées simplement phrases, expressions, périodes; mais celles qui expriment non seulement des pensées, mais encore des pensées énoncées d'une manière particulière qui leur donne un caractère propre, celles-là, dis-je, sont appelées figures".

Nous sommes justifié à conclure de cette définition:

- 1) que les grammairiens et les rhéteurs ont affirmé l'existence (et donc, d'une certaine manière, "remarqué") des manières de

parler où il n'y a rien à remarquer (sinon la fonction de communiquer). Remarquées, ces manières de parler sont aussitôt classées comme non-remarquables;

- 2) qu'il y a des manières de parler où l'on n'énonce pas ce que l'on dit d'une manière particulière. Est-ce à dire qu'elles sont énoncées n'importe comment, qu'il y a des pensées énoncées de façon quelconque?
- 3) La communication ("faire connaître") semble pouvoir se passer de "caractères". Elle est une fonction du langage pour laquelle il est indifférent d'énoncer de telle manière ou de telle autre.
- 4) La définition ne fournit pas de critère (mais invoque la tradition rhétorique) pour distinguer ce qui relève seulement de la communication de ce qui possède en plus un "caractère".

III. P. Fontanier, Les figures du discours, rééd. 1968.

Cf. la définition citée plus haut, p. 3.

- 1) La définition introduit l'idée de "degrés de remarquabilité". Ceci rend la rhétorique classique, en tant que système fermé, impraticable, tout en suggérant que la forme (soit les "traits", les "formes" ou les "tours") déborde inévitablement les types de discours à propos desquels elle a d'abord été décrite.
- 2) La définition ne précise pas à l'égard de quel type d'observation les traits, formes ou tours sont "plus ou moins remarquables". Ceux-ci le sont soit dans une perspective poétique (au sens de Jakobson) soit dans une perspective pragmatique ("être d'un effet plus ou moins heureux").
- 3) Un discours donné représente une expression possible parmi d'autres, des idées. Il y a différence mais équivalence entre les différentes expressions d'une idée. Dans l'ensemble des discours possibles exprimant une idée, il y en a ^{un} qui se distingue de tous les autres par sa fonction référentielle, constituée par l'absence de figures.
- 4) Ici encore, l'expression "simple et commune" est dépourvue

de figures. Implication peu compatible avec la remarque suivante, qui introduit la définition de la figure dont il est question :

"Le discours n'a donc pas de figure à proprement parler. Mais il a pourtant, dans ses différentes manières de signifier et d'exprimer, quelque chose d'analogue aux différences de forme et de traits qui se trouvent dans les vrais corps. C'est sans doute d'après cette analogie qu'on a dit par métaphore, les figures du discours."

Le phénomène figural a donc sa racine dans la fonction propre à tout langage d'exprimer et de signifier. Fontanier est alors obligé de spécifier la notion de figure (afin de pouvoir continuer d'en parler dans le cadre de la rhétorique classique); il le fait en introduisant sa théorie de la catachrèse (une figure, pour être telle, doit être d'un usage libre, et non pas imposé).

Ainsi, loin de parvenir à fonder la distinction entre langage porteur de figures, *ces définitions suggèrent au contraire que seule une différence de degré distingue des langages par ailleurs tous figurés. Ces différences sont en outre fonction d'un point de vue déterminé.- Ces définitions avouent implicitement que tout langage a une forme, que le discours s'effectue grâce à des formes, que celles-ci soient des formes-vedettes ou non. Par ailleurs, les hiérarchies entre les langages non figurés et les langages figurés sont essentiellement relatives; elles ne servent qu'à fixer exclusivement l'attention sur les seconds, à les vedettariser en quelque sorte.

Grâce à ce type de démarche, la rhétorique classique est parvenue à une première conscience du phénomène général de la figuralité du discours. La rhétorique généralisée, tirant leçon de ce premier résultat, doit faire retour à la totalité des discours (c'est-à-dire abolir les hiérarchies sur lesquelles fonctionnait l'ancienne rhétorique), afin d'étendre au discursif en général ce que l'ancienne rhétorique a remarqué dans des limites déterminées.

* et langage dépourvu de figures ...

La contradiction entre les définitions de la figure et leur application à la détermination des figures du discours

Si l'on admet que tout discours implique toujours des "formes", la notion de figure peut signifier soit des formes qui constituent (et dénomment) des manières particulières de parler, soit des formes qui sont les conditions mêmes de la parole en fonction de chaque occurrence de parole.

La première signification implique pour une part les notions d'écart et de procédé, la figure n'étant qu'un moyen de réaliser l'un ou l'autre. La seconde implique l'idée d'une figuralité constitutive de l'utilisation effective de la langue dans le texte : la figure n'est plus dans ce cas une forme qui survient au discours, pour lui donner une efficacité déterminée en certains points particuliers, mais elle est ce grâce à quoi le discours peut survenir. Cette distinction dans la signification de la figure n'est pas un principe taxinomique, c'est-à-dire qu'il ne lui correspond pas une répartition des figures en deux classes. Il s'agit plutôt d'une ambivalence attachée à la figure comme telle.

Dans l'ancienne rhétorique, le point de vue de la forme extérieure du discours (celui qui se rapporte aux formes-vedettes, remarquables (2)) a prévalu sur le point de vue de la constitution du discours. Ceci parce que la préoccupation de l'effet produit par le discours n'a pas permis de s'interroger sur les conditions de possibilités du discours comme tel. Cependant, le point de vue théorétique s'est manifesté souvent - de façon incontrôlable - à l'intérieur du cadre défini par le point de vue pragmatique. Une pragmatique systématique et générale du discours implique en effet des considérations théorétiques, bien que celles-ci soient immédiatement réinvesties et interprétées pragmatiquement. C'est pourquoi, dans les répertoires de figures que nous a laissés la tradition rhétorique, certaines figures décrivent en fait des formes que doit nécessairement prendre le discours en fonction de ce qu'il dit, de celui qui le dit et de la situation dans laquelle cela est dit.

Dans ces cas, si l'on suit Fontanier, par exemple, -qui exprime bien sur ce point le pensée de toute la tradition - nous n'avons plus affaire à des figures, puisque le recours à elles est déterminée et exigé par l'extra-discursif; le dit n'est plus traduisible en un autre dit sans que ce soit autre chose qui soit dit. Ce type de "figures" tombe hors du projet de la rhétorique paradigmatique (c'est-à-dire celle qui définit les substitutions et donc les choix d'expressions dans le discours); il décrit simplement ce que fait le discours dans des situations déterminées. Autrement dit, tout ce qui n'est pas (libre) ornement (point de vue esthétique) ou détermination d'un effet (point de vue pragmatique) est catachrétique¹⁾, nécessité par la materia et le status (eux-mêmes doués de formes). Ainsi la rhétorique classique hésite sans cesse entre la figure instituée par libre choix et celle qui ne décrit que la forme que prend le discours dans une occurrence donnée. L'oeuvre de Fontanier enregistre parfaitement cette hésitation (bien qu'elle y reçoive une solution opposée à celle que nous voudrions suggérer) et la portée de la discussion Fontanier-Dumarsais sur la catachrèse est fondamentale en ce qu'elle reconsidère le statut même du fait rhétorique.

1) La catachrèse est pour Fontanier "des façons de parler ou de s'exprimer qui sont, pour celui qui les emploie, d'un usage tellement forcé qu'il n'eût pas pu parler ou s'exprimer autrement..." "Les figures ne doivent pas en quelque sorte être imposées par la langue". Cf. Les figures du discours, p. 64.

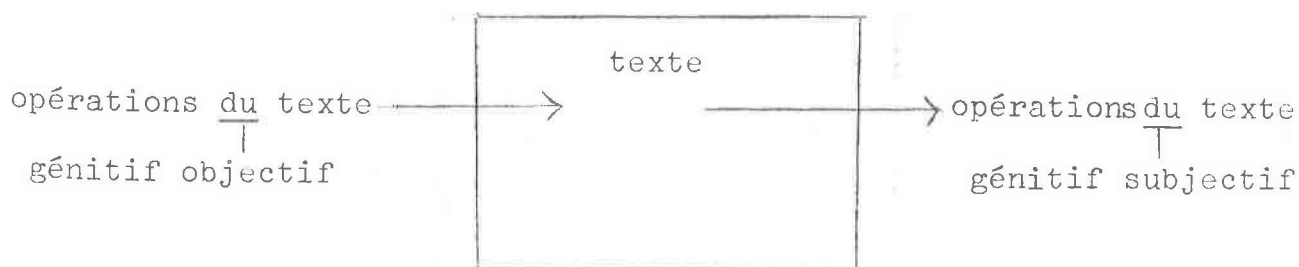
Section IIGRAMMAIRE / CONSTITUTION

La notion de constitution du texte est particulièrement sensible dans les faits de longueur et dans ceux d'ordre ou d'arrangement des constituants.¹⁾ Le point de vue de la constitution se définit par considérer le texte en lui-même et en tant que tel, et non extérieurement, en fonction d'une régularité qui n'est finalement que celle d'un code normatif de communication de ce texte. L'être du texte (qui est un faire) et non l'être des constituants du texte (qui est, relativement au texte, un être pur et simple). C'est en fonction de l'être-faire du texte que les constituants ont une fonction véritablement constitutive. Le code linguistique ne concerne que partiellement le texte. Le rapport du point de vue constitutif au point de vue grammatical est celui existant entre diverses utilisations d'un code et ce code lui-même. La constitution n'est pas construction, mais plutôt choix de construction. Ce choix ne prend pas son sens sur un quelconque axe paradigmatique (quelque chose pour quelque chose), mais sur l'axe syntagmatique: le texte, dans sa progression, se détermine lui-même à telle ou telle

1) A la catégorie de longueur de discours correspond dans la rhétorique un ensemble de notions précieuses et fondamentales (cf. infra); d'un point de vue plus particulier, il suffit de rappeler la place importante prise dans la rhétorique par les figures "par développement" (apposition, incidence, périphrase, circonlocution, digression, péristase, collectio, expolition, etc.) d'une part, et de la présence, dans toutes les parties de la rhétorique, d'un aspect diathétique: toute la dispositio y est consacrée et, dans l'elocutio, les figures fondées sur l'ordre (l'hyperbate et ses espèces: inversion, énullage; anastrophe, etc.).

construction.¹⁾ Une asyndète, par exemple, est, d'un côté un phénomène grammatical (une construction) (défini par l'absence de conjonction copulative); mais le choix opéré par le texte de cette construction (contre une autre, en vertu d'une connotation qu'il convient d'appeler "structurante") exprime le recours à des possibilités du code grammatical, et non ces possibilités elles-mêmes.

Avant que le texte soit un être de type grammatical, il faut qu'il soit un être possédant une constitution, il faut que ses constituants soient posés et dans une certaine mesure disposés, avant même qu'ils ne répondent à un code (qui, autrement, ne pourrait jamais entrer en fonction). Dans l'entreprise de parole que représente un texte, la composante grammaticale n'est pas la plus fondamentale. Poser est une opération beaucoup plus originaire que celle de se conformer à un code de relations syntaxiques. Bien plus, par rapport au texte considéré comme un dispositif d'opérations, le code linguistique, tout comme la linéarité ont le statut de la simple matière textuelle. La constitution du texte correspond à ce que le texte fait, dans la mesure ^{même} où elle correspond à l'entreprise de parole qui constitue le texte :



1) Toute construction est connotée et connotante. Si le texte, en un endroit donné, se détermine, choisit ses constructions en fonction d'un autre texte, celui-ci doit avoir été inscrit de quelque manière que ce soit dans le texte donné, autant qu'il est nécessaire à cette détermination par connotation. Le texte crée, dans sa ligne syntagmatique, ses propres paradigmes virtuels.

Si la description linguistique d'un texte ne peut que réduire celui-ci (à des éléments du code linguistique , c'est-à-dire à des éléments de niveau infratextuel), la description "constitutionnelle" rend compte de ce caractère capital du texte d'être un système opératif. Si l'étude des textes argumentatifs aux niveaux logique (c'est-à-dire du sens-objet) et linguistique (c'est-à-dire de la matière codique) paraît de plus en plus problématique, c'est sans doute que l'argumentation est bien davantage en rapport avec les faits de constitution et d'opérativité textuelles qu'avec les faits logico-linguistiques.

PRINCIPES DE LA DESCRIPTION FIGURALE

Introduction

On se réfère, comme à un cadre général, aux deux notions également primitives - et d'ailleurs susceptibles de définition : "texte", "figure". "Texte" enferme de plus les notions d'"opération" (qui co-opère avec d'autres dans la constitution du texte et du signifié du texte) et d'"objet" (le signifié). L'unité textuelle, du point de vue de l'extension syntagmatique, dans laquelle se réalise une figure (c'est-à-dire se manifeste un effet figural) définit la "lexis". La description a ainsi pour but prochain de révéler la constitution figurale (ou "schématique") de la lexis. Le texte (c'est-à-dire l'oeuvre ou le fragment d'oeuvre) considéré comme une "société" de lexis, sera appelé une "rthesis" (ou un "rhema"). La description de la rthesis, qui révèle notamment les relations inter-lexiques, demeure de caractère rhétorique (et non pas logique ou psychologique) : une rthesis a aussi, en effet, une certaine unité figurale. C'est fondamentalement par leur constitution figurale - ce qu'il sera pratique d'appeler : leur schématisme - que les lexis forment une véritable société, un texte. On voit par là que le concept de figure ou de schème échappe à la limite de la phrase, à laquelle s'arrête toute la linguistique jusqu'aujourd'hui. Les relations inter-lexiques, qui constituent un texte en une société ou en une formation de lexis (et non en une juxtaposition de celles-ci), se fondent sur un phénomène de portée universelle, celui de la connotation. Enfin, décrire une rhésis, c'est produire l'opérativité singulière d'un texte, d'une oeuvre donnée, soit ce que nous appellerons une idiographie. La description des textes, ainsi entendue, n'est rien d'autre que le passage de l'univers des textes à l'univers des idiographies. En guise de résumé, on peut se référer à l'échelle de primitivité suivante des notions

descriptives :

0.	texte (signe linguistique originaire)	Univers des textes	
0.1	opérations (fonctions décrites par le métalangage)	↓	
0.2	objets (sens)		
1.	figure		
1.1	lexis (avec la graphè, unité de réalisation figurale)		
1.2	rhexis (statut du texte dans la théorie)		
1.2.1.	connotation (le texte comme cohérence opératoire)		
2.	idiographie		Univers des idiographies

Le texte est constitué par une pluralité de figures qui sont entre elles dans des relations diverses définissant un certain jeu. Le texte doit par conséquent être figuralemement articulé. Or, nous l'avons vu, rien dans sa manifestation ne marque cette sorte d'articulation. Elle existe pourtant indubitablement, puisque la figure a besoin de la manifestation textuelle pour s'inscrire (éléments de la "graphè") et pour se réaliser (séquence lexéologique); au schématisme du texte correspond bien un ensemble de coupes dans le texte. Ces coupes établissent une certaine correspondance entre des phénomènes figuraux et des éléments d'une manifestation textuelle donnée. Elles articulent le texte en tant que dispositif producteur de sens, c'est-à-dire opérativité.

La détermination de ces coupes, le marquage figural du texte manifeste, est conditionné par le passage par le méta-langage qui prend pour objet le texte en tant que procès de signification. Ce méta-langage s'articule sur son langage-objet de telle manière qu'il nomme les opérations (ou fonctions)

constitutives du procès de signification de ce langage-objet. Il n'est guère possible de définir ce méta-langage autrement que par l'instauration d'un certain point de vue, différent, en l'espèce, de celui qui définit le métalangage de la linguistique. A la racine des options rhétorique ou linguistique, lesquelles s'opposent selon le couple bene/recte, il y a la contingence absolue de l'instauration.

L'existence de ce méta-langage ne signifie pas que ce que fait le texte est observable dans ce qu'est le texte, que ses opérations sont lisibles dans sa manifestation. Le processus qui permet de passer de la manifestation au méta-langage en question n'est sans doute pas de la nature d'un algorithme.¹⁾ Ce n'est pas dans, mais au moyen de la manifestation qu'un type de processus, différent de ce dernier, articule le méta-langage des opérations.

C'est en effet dans le processus de lecture du texte (lequel est un état particulier du texte) que les opérations se manifestent à leur tour. Autrement dit, le méta-langage ne se manifeste que dans l'activité de lecture(-écriture); les opérations ne sont pas observables dans la manifestation du texte, mais dans la lecture de cette manifestation. Le méta-langage est implicite au texte, mais au texte lu. Seule une théorie de la lecture est donc susceptible de fournir des éléments de réponse à la question posée ci-dessus. Or, nous pensons que la rhétorique peut être interprétée comme étant une partie importante d'une telle théorie de la lecture, et qu'une psycho-linguistique du texte fournira utilement d'autres aspects de cette dernière.

Lexis et graphè. L'effet figural et son inscription dans le texte

Soit l'énoncé : "La charrue écorche la plaine"
(Théophile). Il retient de lui-même l'attention du lecteur. Celui-ci y reconnaît une "métaphore", qu'il localise sans hésiter dans

1) "On entend par algorithme une prescription précise qui dit d'exécuter dans un ordre déterminé certains systèmes d'opérations pour la résolution de tous les problèmes d'un certain type donné". Cf. B.A. Trahtenbrot, Algorithmes et machines à calculer. Paris, Dunod, 1963.

le verbe écorcher. L'énoncé en question est donc "figuré" et ainsi se fait remarquer comme ressortissant plutôt au langage littéraire qu'au langage quotidien. - Mais d'où vient l'effet métaphorique?¹⁾ Non pas du seul verbe, mais en l'occurrence de l'énoncé tout entier. (Il n'y a pas de sens à attribuer à un lexème considéré en lui-même, une quelconque métaphoricité). Comment le lecteur justifie-t-il alors son identification du verbe comme "source" de l'effet métaphorique? Comment passe-t-il de l'effet ressenti à la source supposée de cet effet? Comment s'opère ce partage de la manifestation de l'énoncé en éléments figuralement marqués comme porteurs d'effets et en éléments non marqués?

Cette question a trait au jeu du sens qui est impliqué dans l'énoncé. Il s'agit de savoir comment l'énoncé joue les sens de ses constituants dans l'effectuation de son propre sens global. Or ce jeu n'est pas celui de la syntagmation (modèle additif), mais de la "coopération". Autrement dit, le sens, c'est-à-dire l'effet du sens (plus ou moins complexe) suppose et définit une effectuation qui, comme toute opération en général possède une forme avec des moments distincts en elle. Or, la figure, dans la généralisation que nous tentons ici, est la forme selon laquelle chaque **sens** porté par un élément de la manifestation textuelle entre dans le dispositif d'effectuation du sens, soit dans la production des effets de sens.

Ainsi se trouve posé le problème de la relation du sémantique au figuré. A vrai dire, la sémantique ne pourra faire de progrès décisif qu'à partir du moment où elle mettra la dimension figurale du langage humain au centre de sa théorie. Ceci implique qu'il n'y a de sémantique^{que} textuelle, car on ne peut observer la génération du sens nulle part ailleurs que dans le

1) On se référera utilement, pour l'appréciation de ce développement, à l'article "Metaphor" (traduit par nous, document de travail du Centre de Recherches sémiologiques) de The Encyclopedia of Philosophy (Paul Edwards, ed.), et signé Monroe C. Beardsley.

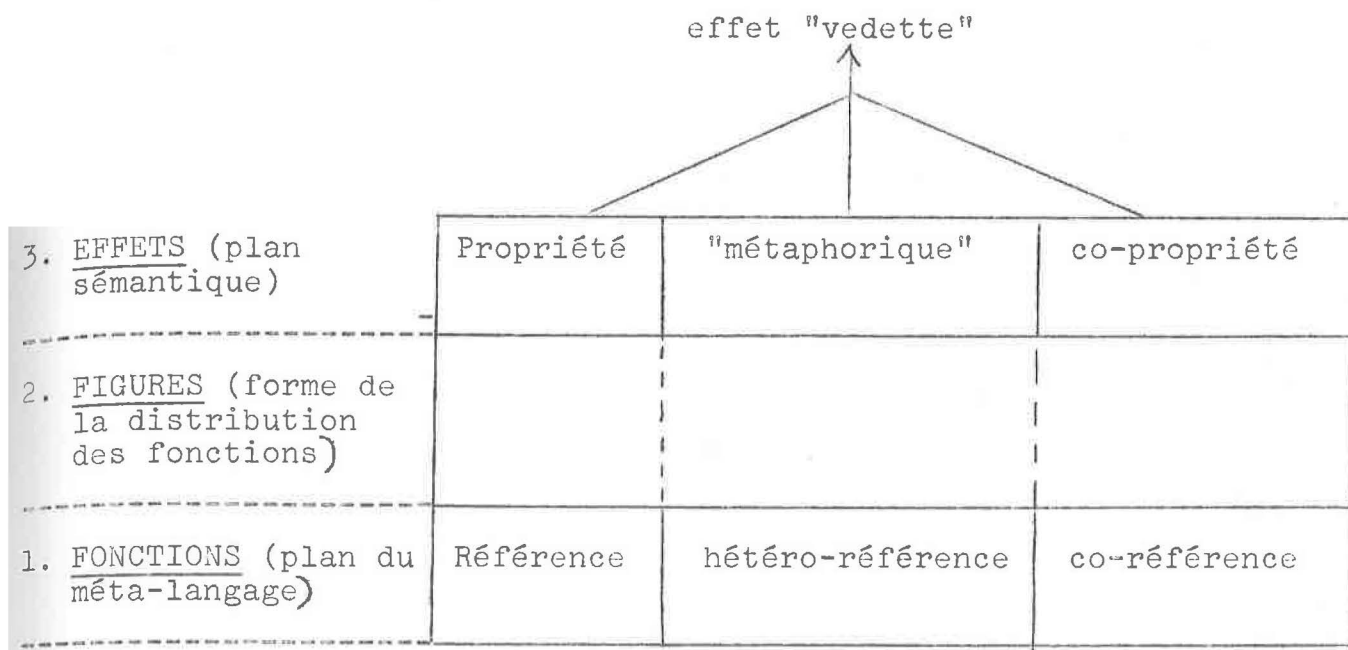
texte. Comprendre le sens comme effet ou objet conduit naturellement à le penser dans le milieu où il s'effectualise. Par là se trouve dénoncé les présupposés analytico-constructivistes et substantialistes de la sémantique actuelle. Rien d'ailleurs ne permet de dire que la production du sens à partir du signe répond à d'autres règles que celle du sens à partir du sens.-Si la figure est bien l'empreinte - non au sens d'une trace, c'est-à-dire de la présence d'un signe supplémentaire dans le texte, mais au sens d'une configuration ou d'une conformation textuelle - d'une opération (ou fonction), il y a un sens corrélat de cette figure.

La figure, utilisant les sens comme des "briques" pour construire un discours, produit un nouveau sens, lequel ne résulte pas seulement d'une combinaison, de type additif ou autre, des premiers. L'effectuation d'un sens à partir de sens, dans le discours, est inséparable de l'assignation aux sens-briques de fonctions particulières. Comme ils n'existent pas absolument (mirage de la "sémantique des mots"), mais les uns à l'égard des autres, les sens entrent nécessairement dans une distribution de rôles. Ces rôles étant multiples, l'effet figural repose sur cette multiplicité. Dans la mesure où on le considère pour lui-même et où l'on ne se contente pas de le ressentir comme il se propose, on s'aperçoit qu'il est multiple en lui-même, c'est-à-dire qu'il est la simultanéité de plusieurs effets. Seule une lecture purement consommante ressent un effet, par le fait et à la condition qu'elle repousse dans le non-remarquable les effets auxiliaires. Mais ainsi, elle perd la possibilité de rendre compte du seul effet auquel elle s'intéresse.

Dans l'exemple cité, le métaphorique se manifeste (et s'explique par conséquent) dans son rapport de co-fonctionnement au propre¹⁾. Le schéma suivant rend compte au moyen des

1) Etant donné l'absence de tout contexte, ce dernier effet est surtout construit par la réitération de la fonction référentielle, donc par une fonction de co-référence.

notions exposées, du sentiment du lecteur



la charrue

écorche

la plaine

Remarques: 1) La distribution des fonctions aux constituants sémantiques de l'énoncé (les phōnaī sēmantikaī) est donc liée à l'effectuation du sens global de l'énoncé. Cependant il n'y a pas de correspondance terme à terme entre les fonctions et les effets; cette "correspondance" est médiatisée par un champ d'organisation spécifique, intermédiaire entre les fonctions de la manifestation textuelle et le sens. On sait que cette place même définit le schème. Le champ en question se confirme ainsi être bien celui de la figuralité.

2) Dans notre exemple, le niveau des figures (2) ne peut pour le moment recevoir de détermination: il est extrêmement difficile de dire, au stade actuel de la construction et de l'expérimentation théoriques, les règles de l'articulation figurale de semblables "textes" (apophantiques, simples, sans contexte). Ici, la démarche, contrairement à celle de la linguistique, qui "va des unités connues, relativement petites et hiérarchiquement inférieures à celles qui sont encore inconnues,

relativement grandes et hiérarchiquement supérieures"¹⁾ part de grandes unités, pour lesquelles les phénomènes étudiés peuvent apparaître grâce à des jeux de différence. En vertu de ceci, notre exemple est inadéquat à la démonstration, car il correspond à un cas limite. Par là se trouve justifiée théoriquement la priorité de l'expérimentation (en l'occurrence, de la description sur la construction théorique abstraite).

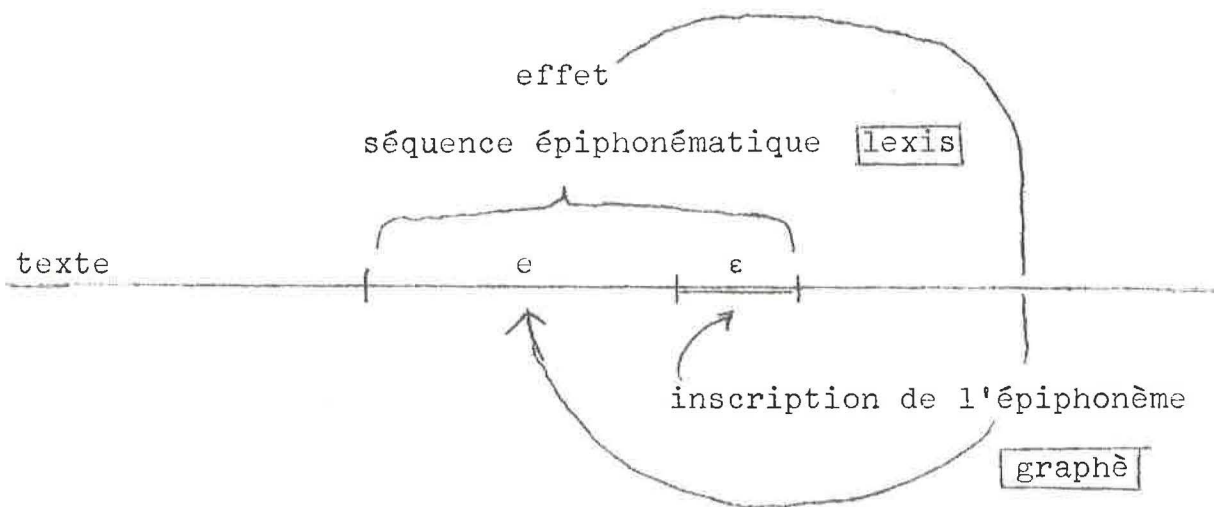
Il résulte des observations qui précèdent qu'une unité de texte définie par la réalisation d'une figure (c'est-à-dire une lexis) contient des éléments qui font ^{la} figure et d'autres qui, bien que nécessaires à la réalisation de la figure en question, ne la déterminent en rien. L'ensemble des premiers, le système qu'ils constituent est ce en quoi la figure s'inscrit dans le texte, il en est l'inscription, aussi lui donnerons-nous le nom de graphè. L'ensemble de la séquence (comprenant entre autres les éléments de la graphè) est la lexis. Soit l'exemple d'une figure de rhétorique: l'épiphonème. Fontanier la range dans les "figures de style par rapprochement"²⁾ et en donne la définition suivante :

"L'E. est (...) une réflexion vive et courte, ou un trait d'esprit, d'imagination ou de sentiment, à l'occasion d'un récit ou d'un détail quelconque, mais qui s'en détache absolument par sa généralité ou par son objet particulier, et le précède, l'accompagne, ou le suit, en se plaçant avant ou après une phrase, ou entre deux phrases; en sorte qu'il est, suivant sa position, initiatif, terminatif ou interjectif".³⁾

1) Peter Hartmann: Le texte considéré comme objet linguistique. Douze thèses. Traduit de l'allemand par nous. Document du Centre de Recherches sémiologiques. de travail

2) Voici ce qu'en dit Fontanier, dans l'introduction au chapitre consacré aux figures de style: "Maintenant rapprochons les pensées et les expressions: que de nouvelles idées produites par la similitude, par le contraste, ou par l'affinité! Ici, c'est une pensée qui s'embellit de tout l'éclat, de toute la pompe, ou de tout le charme d'une autre. Là, deux pensées, comme étonnées de se trouver ensemble, ne se combattent pourtant, et ne se repoussent que pour se montrer, l'une à l'autre, dans tout leur jour et dans toute leur force. Ailleurs, c'est une pensée
./..

En articulant cette figure suivant les notions qui viennent d'être définies, nous aboutissons à la représentation suivante :



Explications:

- 1/ "e" correspond au "récit ou détail quelconque" de la définition de Fontanier. Dans cette définition, e a un rôle auxiliaire, bien qu'indispensable.
- 2/ "e" (la graphè) est le thème de la définition. C'est la partie de la séquence lexéologique entière qui en fait une séquence épiphonématique. Cette graphè, d'autre part, se réduit à un seul élément (comme c'est assez souvent le cas), qui est une sous-séquence de la séquence lexéologique.
- 3/ L'effet épiphonématique naît du rapport entre la graphè e et la séquence e qui manifeste (figuralise) e en épiphonème. En dehors d'un tel rapport, la notion de figure est impensable.

2) suite: qui, de son sein, ^{en} fait jaillir une autre, comme un trait de lumière, ou comme un trait de foudre; ou qui, tout au moins, la montre à côté d'elle comme une sorte de fruit de sa fécondité". (p. 360).
On ne saurait mieux exprimer l'idée d'une genèse des pensées dans le "style", ni suggérer plus précisément l'idée de la constitution dialogique du texte!

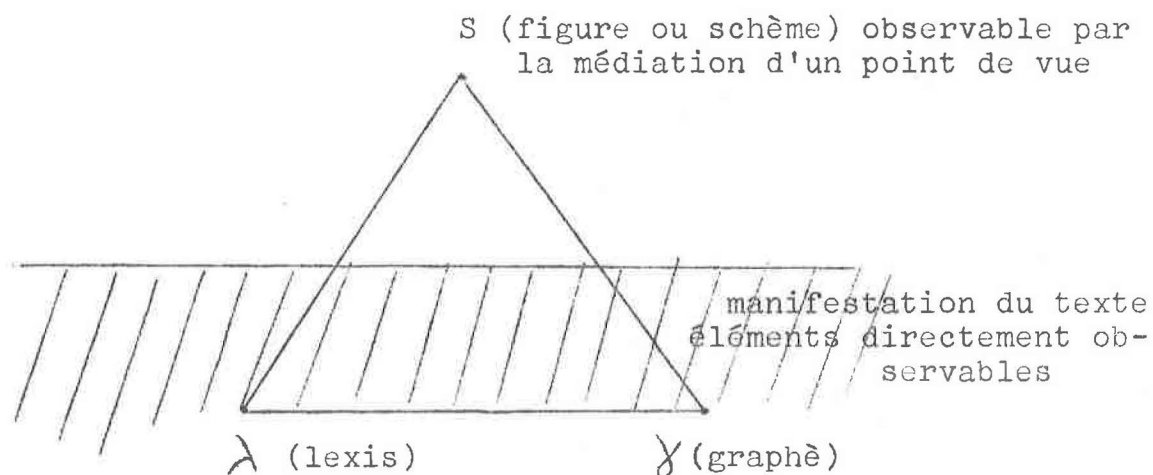
3) P. Fontanier: Les Figures du discours, p. 386.

4/ Si nous admettons que la graphè correspond à l'opération spécifique de l'effet figural envisagé, la flèche incurvée note l'opération de l'analyste qui remonte d'un état de lecture à la théorisation de cet état. Autrement dit: qui se rend compte de l'effet qu'il ressent et remonte à sa source.

Disons, pour anticiper, que l'opération inscrite par la graphè et correspondant à un effet figural déterminé fait partie par principe de tout l'ensemble d'opérations d'un texte (opérativement reliées dans un système de coopération). Si la description prenait en charge l'ensemble d'un texte, nous pourrions repérer, par exemple, les effets de notre opérativité épiphonématique, car, comme toute opération, elle est connotée et connotante. Faute de contexte, rien de ce qui apparaîtrait par le fait d'être connoté et par le fait d'être connotant n'est visible. C'est pourquoi la description de la figuralité d'une lexis prise pour elle-même est pauvre. Dans cette perspective, le sens prégnant de l'idée de figure implique qu'il n'y a vraiment figure qu'en texte. C'est cette toxité de la figure qui justifie l'introduction de la notion de rhésis, comme distincte de celle de lexis.

L'effet figural est donc déterminé par le rapport d (d'interaction ou dialogique, peu importe le nom, puisque une théorie des relations entre mots est toujours en attente) : ϵ/e . La détermination d'une figure, et notamment sa découverte par l'analyste, ne dépend pas seulement du choix d'une séquence déterminée de texte, mais encore d'un ensemble d'éléments inscripteurs de la figure dans cette séquence. Ainsi, étant donné une séquence l, afin de trouver si elle a une quelconque unité figurale, il faut passer en revue successivement (en principe) tous les sous-ensembles de l'ensemble des éléments de l.

D'un point de vue systématique, l'idée de figuralité du texte implique la triade notionnelle suivante :



Tout couple de ces notions détermine la troisième, d'où les trois types suivants de détermination :

$$(1) \{S, \gamma\} \rightarrow \lambda, \quad (2) \{S, \lambda\} \rightarrow \gamma, \quad (3) \{\lambda, \gamma\} \rightarrow S$$

Ainsi, (cas (1)), étant donné un texte, la donnée d'une figure et de son inscription dans ce texte permet de repérer et de délimiter la séquence dans laquelle la figure en question se réalise (à savoir: la lexis). Le cas (2) signifie que la donnée d'un effet figural et de la délimitation d'une séquence dans un texte permet de trouver l'endroit du texte où s'inscrit cette figure. Enfin, le cas (3) est celui même par lequel nous avons défini le concept de figure. Un tel système permet de relier l'un à l'autre deux modes différents d'observabilité; il définit le statut de la théorie figurale du discours (la figuratique) par rapport au statut des théories linguistiques du discours.

La descriptibilité de la figure dans le texte

Le cas (3) fournit une indication importante concernant le mode d'existence de la figure dans le texte et par conséquent sa descriptibilité. Sur le plan de la manifestation textuelle, la figure consiste en effet en un rapport de chaînes et donc dans ce que nous appelions une "diasyntagmatique". Le type d'observabilité des faits figuraux est donc fondamentalement différent de celui des faits observés jusqu'à présent par la linguistique. Rien de ce qui est directement (ce qui, présentement, revient à dire : linguistiquement) observable,

à savoir les propriétés de la chaîne manifestée du texte et de ses constituants, ne signale la figuralité. Le phénomène figural n'est visible que par la médiation d'un point de vue déterminé, la figure descriptible que moyennant des opérations d'induction à partir de la chaîne textuelle manifeste. L'observation d'un fait figural implique toujours une argumentation. Cette argumentation doit rendre visible ce qui est par principe invisible : les opérations du texte. Dans toute lecture d'un texte, nous fonctionnons en "argumentant" nécessairement de la sorte. Ce qui signifie que dans la lecture, il y a plus qu'un simple enregistrement de la surface textuelle et, finalement, que le texte ne peut être traité comme s'il était réductible à une telle surface. Il n'y a aucune procédure de reconnaissance des figures, et donc aucun procédé de description de la figuralité du texte, au sens où il y a de tels procédés dans la linguistique descriptive. Ici, la description est extensive non seulement à l'existence matérielle du texte, mais à cette existence qui est la sienne dans la lecture. Nous savons que la description figurale des textes coïncide avec le méta-langage qui prend pour objet les éléments du procès de signification du langage-objet. On voit qu'un texte, pour être décrit figuralemment, doit être compris: il doit avoir opéré normalement en nous, pour que nous soyons à même de reconstituer cette opérativité. Les rapports diasyntaxmatiques de chaînes auxquels reviennent les phénomènes figuraux¹⁾ supposent une activité de lecteurs, c'est-à-dire de co-effectueurs du sens (en principe toujours pluriel) du texte, pour exister et devenir manifestes à leur tour. La description de la dimension figurale du texte n'est possible ni sur la base des principes de la description au sens ordinaire ni sur celle d'une théorie qui fournirait

1) Cf. cahier no 8 : La rhétorique du discours de philosophie systématique. Mars 1971, p, 26.

les lois générales des textes (la poétique), mais seulement sur la base de ce type d'activité relative au texte, qui est la lecture¹⁾. Notre description vise ainsi à imaginer un code d'enregistrement, non pas de la surface discursive, mais de la lecture: il faut trouver le moyen de transcrire, au besoin grâce à un code approprié, ce que nous faisons quand nous lisons. Par exemple, une phrase, un groupe sujet ou un groupe complément dans une phrase, etc., sont des faits directement observables. Tous les éléments en lesquels consistent ces objets sont directement observables; mais un point de vue particulier est nécessaire pour les considérer quant à leur longueur. Selon quel ordre de pertinence remarquons-nous qu'une chaîne est longue? La longueur d'une chaîne remplissant une fonction grammaticale déterminée n'est pas un fait grammatical, mais un fait de constitution du texte; d'autre part, la longueur comme telle est différence et détermination, donc rapport; c'est donc l'"empreinte" d'une figuré (ou d'un moment figural) du texte, l'indice d'une opération (ou d'un trait opératif).²⁾ La "longueur" d'une séquence délimitée soit grammaticalement, soit sémantiquement, soit autrement, fait figure en ce qu'elle connote quelque chose, ainsi que l'a montré Poe à propos du "long poème".

1) Cf. T. Todorov, "Comment lire", in: "Poétique de la prose", pp. 241-253.

2) Par là, nous suggérons l'analogie : traits opératifs - phonèmes, opérations - monèmes. Il est avantageux de considérer l'opérativité discursive comme étant doublement articulée, notamment en vue de l'élaboration d'une combinatoire des opérations (ou fonctions) répertoriées dans un catalogue (code-réserve). Mais l'analogie s'arrête ici: les schèmes ne se combinent pas sur le mode de la syntagmation (de la juxtaposition), mais de la co-opération.

LA CONNOTATION STRUCTURANTE

La connotation, dans le cadre d'une rhétorique
généralisée

Par rapport aux sens proposés par le discours, les opérations ne sont pas au même titre proposées par le discours. Si les sens coïncident avec ce que le discours veut dire, les opérations sont ce que le discours ne peut dire, puisqu'elles portent ce qui est dit. La réalité du discours comporte une face dite et une face tue. Redoublant d'une certaine manière la face propositive du discours, il y a une face "positive", également présente, mais échappant nécessairement à l'ordre du dit.

L'appartenance des opérations à l'ordre du discours est de nature à changer radicalement l'image (jusqu'aujourd'hui modelée par la linguistique) que l'on s'est faite du discours. Par exemple, l'image du discours comme consignation d'une chose autre que lui (un sens, un discours plus initial) est détruite par une théorie qui reconnaît et pose son objet comme un champ opératif.¹⁾ Les opérations du discours constituent une sorte de métalangage silencieux intérieur au discours; elles ne sont jamais dites, toujours dicibles, plus précisément : "discursibles". Ce métalangage n'est jamais purement extra-langage, c'est-à-dire que les opérations d'un texte ne peuvent pas être décrites d'une manière complètement indépendante des énoncés

1) C'est-à-dire, en un sens, comme un champ pratique. Cf. M. Foucault, L'archéologie du savoir, p. 191: "Aucun énoncé ne peut être considéré comme inactif, et valoir comme l'ombre ou le décalque à peine réels d'un énoncé initial. Tout le champ énonciatif est à la fois régulier et en alerte (...)"

concrets de ce texte. L'approche d'une théorie des opérations textuelles ne peut se concevoir qu'inductivement.¹⁾ Plutôt donc qu'une formulation séparée, c'est un réinvestissement qui peut nous livrer la forme d'une opération; un tel réinvestissement est à l'oeuvre dans la méthode de la parodie structurelle, qui imite un texte non dans ce qu'il veut dire, mais dans l'agir qu'il met en oeuvre pour le dire. En la répétant, la parodie structurelle met en évidence l'opérativité d'un texte; ceci d'autant plus que le sens du texte produit s'éloignera du sens du texte parodié.

Si, des deux faces du discours dont il est ici question, celle qui est parlée veut être considérée comme première, la face tue est alors "seconde": elle représente, par rapport au discours des sens proposés, un discours "second", non pas facultatif, mais en retrait du champ de présence défini par les sens proposés. Le langage qui a déjà opéré est toujours accompagné d'un second langage. Cette position mutuelle des deux langages (qui est elle-même un effet relevant de la sphère du sens) suggère de traiter le second langage comme une connotation

En effet, les deux faces du discours ne sont pas dans une position de parallélisme, mais de passage continu et de détermination l'une par l'autre. C'est cet échange continu entre d'un côté les déterminations des objets (sens) et d'autre part les formes des opérations qui constitue le "ciment" du discours. Et la relation de connotation implique précisément cette intrication des deux faces du discours.

En vertu de ce qui a été exposé jusqu'ici, cet échange se résout dans les quatre types suivants:

- (1) les opérations ———→ opérations
- (2) les opérations ———→ objets
- (3) les objets ———→ opérations
- (4) les objets ———→ objets

1) "Ces règles [du champ énonciatif] ne sont jamais données dans une formulation, elles les traversent et leur constituent un espace de coexistence; on ne peut donc pas retrouver l'énoncé singulier qui les articulerait pour elles-mêmes. Cependant certains groupes d'énoncés mettent en oeuvre ces règles sous leur forme la plus générale et la plus largement applicables" Ibid., p. 192.

- (1) correspond au cas d'un schème réinvesti dans le discours.
 La configuration d'une lexis continue d'être active (opérante) ailleurs que précisément dans la lexis qui l'exemplifie, en vertu du principe que, dans le discours, ce qui existe, mais est tu, tend soit à se dire finalement, soit à "insister".
- (2) correspond à une disposition en vue de thématiser un objet.
 Une figure, (au sens qui a été élaboré dans ce travail) est la préparation, c'est-à-dire la disposition en vue d'un sens. Ce sens proposé, la figure est, en général, épuisée, un nouveau palier de production du sens étant atteint.
- (3) correspond à la mise en scène d'un sème, à une schématisation d'un objet-sens. Le discours a la ressource de puiser dans ses propres produits les schèmes (tout ce qui relève d'une forme quelconque) nécessaires à la poursuite de son projet. Opération inverse de la précédente, elle crée du non-dit (du potentiel), nécessaire à la poursuite du dire.
- (4) correspond à la co-dénotation. Dans un discours donné, tel sens en appelle un autre, dans le cadre des associations permises par le système de ce discours.

Les principales notions introduites jusqu'ici fournissent une définition implicite du discours, sans qu'on précise par ailleurs l'aspect sous lequel on l'envisage :

$$\text{rhésis} : \left\{ \begin{array}{l} \text{entreprise} \\ \text{acte} \end{array} \right. \qquad \text{rhèma} : \left\{ \begin{array}{l} \text{réalisation} \\ \text{édifice} \end{array} \right.$$

Discours =df $\left\{ \begin{array}{l} \text{opérations (O), objets (o), figures (s), lexis-} \\ \text{graphè } (\lambda, \chi), \text{ transformations par connotation (TC)} \end{array} \right\} = \text{rhésis}$
 (ou rhèma).

La théorie du discours c'est-à-dire de la rhésis ou du rhèma, recevra naturellement le nom de rhématologie.

La connotation en tant que principe de la théorie de la rhésis

Le texte, comme ensemble de lexis, c'est-à-dire de réalisations figurales, est lui-même un édifice figural¹⁾. Les relations existant entre ces lexis sont donc des relations inter-figurales, c'est-à-dire aussi inter-opératives. Ces relations sont de nature connotative et elles se distribuent dans les quatre types décrits dans le paragraphe précédent.-Pour autant qu'une rhésis n'est pas un simple amas de lexis, mais qu'elle est elle-même une lexis, à l'intérieur de laquelle les sous-lexis se rapportent d'une certaine manière les unes aux autres et donnent ainsi une unité à l'opérativité de la rhésis dans sa totalité, les rapports connotatifs dans le texte sont au principe de la figuralité des textes (rhésis) et non plus seulement des lexis.

Mais la figuralité des textes proprement dits - cette notion impliquant normalement une certaine extension - est, comme les textes eux-mêmes, articulée. Donc la connotation n'est autre que le principe d'articulation de la figuralité de ces "sociétés" de lexis que sont les textes. La connotation décrit donc l'organisation du discours sur le plan non de son sens, mais de ses opérations; elle décrit l'organisation de la production du sens pour un texte donné, en d'autres termes, la forme de la proposition du sens.*Si, comme nous l'avons vu, l'existence du texte sur le plan figural correspond à une idiographie, la connotation détermine les normes de constitution des idiographies. Sur le plan figural des textes, la connotation a une valeur d'organisation.

Ce qui a été dit est explicite - et ne joue plus de rôle dans le discours. L'opération impliquée dans ce dire, elle, est implicite, interdite de thème, non-objet; elle cons-

1) Toute rhésis est aussi une lexis (elle a une unité figurale). La rhésis est délimitée par une figure et constituée par son idiographie.

* La connotation est donc au principe d'une théorie de la production du sens. ...

titue ainsi un "reste", quelque chose qui a eu lieu sans avoir été dit dans le même temps. La forme de cette détermination existant hors de l'objet-sens se trouve investie dans l'ordre du dit; elle tend donc à s'investir en lui, ce qui signifie : à se réaliser-annuler. La connotation, en tant qu'elle réalise (ou actualise) une figure, c'est-à-dire un potentiel opératif, dans le discours, annule une partie au moins de son opérativité - en même temps que, fatalement, elle la recrée et la diversifie sans cesse. Les opérations correspondent ainsi à la "puissance" de dire, alors que les objets, actualisés par les opérations, "désopérisent", épuisent les opérations. - Mais les objets-sens ont aussi la puissance de connoter de nouvelles opérations. L'opérativité doit se réifier pour se renouveler et se transformer. Ce jeu de miroir entre l'univers des opérations et l'univers des objets, entre la face dite et la face tue du discours, telle est la connotation, véritable ciment du texte.¹⁾

Dialectique de la description lexéo-rhématologique

Comme c'est le texte qui correspond au niveau propre de l'articulation, lui seul est objet de science (si l'on admet que savoir est fondamentalement distinguer des moments dans l'objet et que, d'une manière générale, le plus connaissable correspond au plus articulable). De la sorte, la lexis, qui dans la théorie représente un tout élémentaire, ne peut, prise pour elle-même, constituer un objet de science. Une science de la lexis (lexéologie) n'est possible que par le détour - fût-il seulement supposé - par la rhésis. La première "cellule" analysable comprend un couple d'énoncés (ou de lexis), car c'est seulement à partir de là qu'il y a conjointement lexis et rhésis, et donc connotation et première organisation. De cet état de

1) Voir à ce propos: R. Barthes, S/Z, pp. 13-16. Il nous paraît que l'auteur, tout en allant, par diverses voies, jusqu'à l'essentiel du phénomène de la connotation, sous-estime cependant sa portée comme instrument.

choses résultent plusieurs conséquences importantes, notamment pour la description figurale elle-même :

1. La configuration (c'est-à-dire la forme figurale) d'un énoncé (lexis) dépend du texte (rhésis) dont il fait partie, où - l'on dit si justement - il figure.¹⁾
2. Une vue traditionnelle veut que le texte soit articulé par les phrases dont il est fait. Mais on voit que la réalité fondamentale est que le texte articule les phrases contenues en lui.
3. Une lexis (un morceau de réalisation textuelle), loin d'avoir pour soi une configuration (laquelle serait comme l'une de ses propriétés), n'est qu'un site duquel la configuration de l'ensemble de la rhésis est descriptible.
4. L'analyse figurale ou opérative est nécessairement une analyse de rhésis.-En général, la description d'un point appartenant à une configuration s'enrichit (c'est-à-dire livre des articulations) à mesure qu'une partie de plus en plus grande de cette configuration est décrite. Pourtant, une description ne peut jamais appréhender directement une totalité complexe, mais doit commencer par s'attacher à ses éléments. Ainsi, à son début, l'analyse figurale ne peut que distinguer dans son objet des parties qu'elle suppose pertinentes au type de description qu'elle représente. Cette activité de distinction est essentiellement provisoire.

1) Dans la même perspective, W.A. Koch parle de "the textual raison d'être (...) of the syntactic structure (syntax)"

EXEMPLE D'ANALYSE CONSTITUTIONNELLE DU DISCOURS :

La théorie classique de la compositio¹⁾

La compositio (que d'autres rhétoriciens appellent: structura) est la configuration (ou la conformation, le façonnement) du continuum des mots joints pour former une phrase (verba coniuncta). C'est, en un sens extrêmement large, la forme syntaxique, mais appréhendée du point de vue rhétorique, c'est-à-dire non seulement selon l'intention du recte dicere, mais selon celle du bene dicere.²⁾

La théorie de la compositio comprend :

1. L'étude de la phrase en tant que totalité et de celle-ci comme étant constituée de parties.
2. L'étude des suites de mots (ordre des mots dans la totalité phrastique).

Le niveau de la compositio présuppose la correction du parler (elocutio emendata), la correction syntaxique, notamment, de l'idiome dans lequel on s'exprime.

Sur ce fondement, la compositio rhétorique appréhende le niveau de langage qui lui correspond au moyen des quatre catégories suivantes de transformation (d'altération, au sens étymologique) (quot modis struimus):

- | | |
|----------------------------------|---|
| (1) <u>transmutatio verborum</u> | |
| (2) <u>adiectio</u> | " |
| (3) <u>detractio</u> | " |
| (4) <u>immutatio</u> | " |

-
- 1) Dans ce chapitre, nous suivons d'assez près l'exposé que H. Lausberg en donne dans le Handbuch der litterarischen Rhetorik, aux paragraphes 911 et suivants.
 - 2) Il peut paraître redondant, comme l'affirme Lamy dans sa Préface, de définir la rhétorique "l'art de bien parler (pour persuader)", "puisque'il ne faut point d'art pour mal faire". "Le mot d'art, continue Lamy, dit suffisamment tout ce qu'on voudrait dire de plus" (p. XII). Pour nous, il s'agit de trouver une caractérisation neutre pour désigner la dimension (et non plus l'espèce) du langage qu'évoquait le terme "bene".

(1) La transmutatio désigne le changement de place d'une partie constituante à l'intérieur d'un phénomène global. On distingue

- a) les "transmutations" de contiguïté: ce sont les inversions (échange mutuel des places de deux parties voisines). Si un tout est constitué de deux parties xy (dans cet ordre), la transformation yx est une inversion. Si un tout est constitué de trois parties xyz, l'inversion (ou anastrophe) pré-suppose une interdépendance plus étroite entre les parties concernées par elle. Si (xy)z est la structure interne d'un tout, la transformation (yx)z représente une anastrophe;
- b) les "transmutations" de non-contiguïté (grec "hyperbate", lat. "transgressio") est le déplacement d'une partie constituante ailleurs que dans son voisinage immédiat. On distingue deux variantes d'hyperbate:

A) Le voisinage immédiat de l'ancienne et de la nouvelle place de la partie à déplacer est exclu, dans l'ordre de l'ancienne suite, par deux parties constituantes au moins. Pour le tout xyz (dans cet ordre), la transformation zxy est une hyperbate, car l'ancienne place de z est séparée de la nouvelle par deux parties constituantes (x y)

état initial : # x y z #

état transformé : # z x y □ #

↑
ancienne place de z

B) Le voisinage immédiat de l'ancienne et de la nouvelle place de la partie à déplacer est exclu par la structure de la délimitation interne du tout. Pour le tout x(yz), où y et z sont étroitement ordonnées l'une à l'autre, y)x(z est une hyperbate, parce qu'au lieu du voisinage immédiat des parties qui échangent leur place (x et y), il y a une limite structurale du tout entre elles.-Si c'est la structure interne d'une partie constituante qui est rompue, on a affaire à la divisio. La transgression de l'unité du fait du contact matériel de partie est une tmèse.

(2) L'adiectio consiste à ajouter une ou plusieurs parties nou-

velles, ne lui ayant jusqu'à présent pas appartenu, au phénomène global. Dans la mesure où le phénomène auquel des éléments sont ajoutés peut être conçu comme ayant une extension linéaire (par exemple un mot), on peut distinguer plusieurs espèces d'adiectives, selon la place de l'élément introduit. Un tout linéaire possédant début, milieu et fin (théorie des tria loca), on aura donc :

- a) la prothèse (adjonction de nouveaux éléments devant le tout (ad caput));
- b) l'épenthèse (adjonction au sein du tout (ad mediam dictionem))
- c) la paragoge (adjonction à la suite (in finem) du tout).

(3) La detractio supprime une ou plusieurs parties constitutives du tout. Comme pour l'adiectio, et pour les mêmes raisons, on distingue :

- a) l'laphérèse (suppression de la première partie constitutive, ou même de plusieurs autres, contiguës),
- b) la syncope (suppression opérée au milieu du tout),
- c) l'apocope (suppression de la -ou des dernières parties constitutives).

(4) L'immutatio (grec: antithèse) consiste à remplacer une ou plusieurs parties constitutives du tout, par des parties provenant de l'extérieur, c'est-à-dire n'ayant pas encore appartenu au tout (cf. l'opposition éléments sémantisés/ é. sémantisants du discours). Combinaison de detractio et d'adiectio, l'immutatio est, des quatre transformations, celle qui altère le plus profondément le tout (notamment par immutatio de toutes les parties constitutives). La detractio tend à l'annihilation du discours, l'adiectio peut le rendre quasi-invisible par l'adjonction indéfinie de nouvelles parties constitutives; la transmutatio ne peut que renverser son ordre interne.

L'immutatio se rapporte aux parties qui sont encore à la disposition de l'artiste, c'est-à-dire non déjà utilisées dans l'oeuvre; en dehors de ce qui existe de cette oeuvre, il dispose d'une multitude de parties (copia verborum), laquelle

est son réservoir de matériaux. Il puise dans ce réservoir des parties appropriées (electio verborum) qu'il examine et insère dans le tout à la place qu'il leur destinait. "La collocatio (art de placer les mots, c'est la "compositio" à l'intérieur de chaque partie) doit s'exercer sur des termes approuvés, choisis, et pour ainsi dire confiés à sa garde". (Quint. 9,4,58).

La théorie de la compositio considère la totalité phrastique soit en fonction de son degré d'élaboration, soit en fonction de sa constitution ("Zusammensetzung") en parties.

Il y a trois degrés d'élaboration de la liaison syntactique entre des pensées:

- 1) oratio soluta (juxtaposition laissée au hasard, non produite par la technique)
- 2) oratio perpetua (coordination choisie par juxtaposition)
- 3) periodos (lat. circuitus) (unité articulée et différenciée)

Chacun de ces types de constitution textuelle fait l'objet d'études particulières; bornons-nous à quelques grands traits.

- 1) L'oratio soluta est le type du langage quotidien. Pour les Anciens, il se caractérisait par sa simplicité, servant notamment à l'interrogatoire des témoins, dans les procès. La reprise de ce chapitre de l'ancienne rhétorique dans le cadre d'une théorie du discours devrait faire avancer l'étude des normes de constitution des textes oraux.
- 2) L'oratio perpetua est l'enfilade paratactique des phrases, selon la suite naturelle de leurs contenus. C'est le type d'un discours dont on ne voit pas la fin, ou dont la fin ne peut être qu'une interruption contingente: la pensée progresse linéairement, sans qu'un aboutissement soit visible. L'oratio perpetua a quelque chose d'informe, il lui manque de se refermer sur elle-même.
- 3) La période est l'union la plus parfaite de plusieurs pensées dans une phrase. L'oratio perpetua s'oppose à la période en ce que ^{dans} la première il n'y a pas de clôture motivée sur

le plan de langage, mais seulement sur celui du contenu, tandis que dans la seconde, c'est une unité constituée linguistiquement qui clôt le discours. La période est une lexis "katestramménè". "Katestramménaï Chordaï", par exemple, signifie: cordes fortement tressées. La katestramménè lexis (√style périodique) est ainsi le type de constitution textuelle qui évoque le mieux l'image du tissu textuel.¹⁾ C'est un tout, qui a un commencement (dans lequel entrent des éléments "ouverts", inachevés, exigeant une intégration ultérieure), un milieu (dont les éléments sont orientés par le tout) et une fin (qui intègre les éléments du début par le moyen d'éléments qui sont avec eux dans des relations d'antithèse). Souvent, les parties médianes de la période sont elles-mêmes dans une relation d'opposition, de telle sorte que la période, en tant que cercle (circuitus) englobant, comprend plusieurs systèmes circulaires.- La première partie de la période, créatrice de tension, est la protasis; la partie qui résout cette tension s'appelle l'apodose. Si une protase n'est pas suivie d'apodose, il y a figure (schéma= ici, ce qui, correspondant à un défaut grammatical, est néanmoins autorisé). On distingue: 1) l'omission totale de la pensée apodotique par le discours, ce qui constitue une espèce d'ellipse, à savoir: l'anantapodosis (dans ce cas, la pensée apodotique est représentée par un geste, par exemple, l'étude de ce phénomène entrant dans la quatrième partie de la rhétorique, la pronunciatio) 2) Un certain écart par rapport à l'apodose attendue: c'est l'anacoluthé, dont on distingue aussi diverses espèces, notamment en fonction des particules de liaison.- La longueur de la période est limitée par la capacité respiratoire et par la capacité intellectuelle de synopsis.²⁾

-
- 1) L. Tesnière dit la même chose, à partir d'une image voisine: "La période classique présente, à l'image des monuments, une architecture dont il est aisé de reconnaître la structure fondamentale au moyen de stemmas." Eléments de syntaxe structurale, p. 633.
- 2) "La référence de ce système est vitaliste (le va-et-vient, du souffle) ou sportive (la période reproduit l'ellipse du stade: un aller, une courbe, un retour)", R. Barthes, L'ancienne rhétorique, Aide-mémoire, B.3.11. Nous pensons qu'il faudrait plutôt interpréter de tels faits à l'aide de l'analytique existentielle de "Sein und Zeit", voir notamment § 34 "L'être-là" et le discours. Le langage."

Du point de vue de sa constitution en parties, la période contient deux types d'unités: 1) le kôlon (lat. membrum) (sens parfait, mais qui fait partie d'un sens plus achevé. "Les oreilles sont satisfaites après avoir entendu le membre d'une sentence: néanmoins elles désirent encore quelque chose de plus parfait", écrit Lamy, p. 240), 2) le komma (groupe de mots se rapportant les uns aux autres dans une pensée, mais ne formant pas une pensée complète). On a donc :

Conjonction de mots \longrightarrow komma

Conjonction de kommata \longrightarrow kôla

Conjonction de kôla \longrightarrow période

Le kôlon peut embrasser une phrase entière ou un groupe de mots. En tant que partie de la période, il n'est en aucun cas une "pensée" absolument indépendante, mais une pensée en liaison syntactique étroite avec son entourage. Si donc le kôlon ne jouit pas d'une indépendance complète au sein de la période, il reste à savoir par ailleurs quel degré de non-indépendance syntactico-sémantique il peut souffrir.

La théorie de la compositio étudie particulièrement le nombre et le groupement des kôla dans la période, entamant une nouvelle partie de l'analyse constitutionnelle du discours. D'autre part, une catégorie nombreuse de figures d'élocution exploite et approfondit la théorie des parties (moria) périodiques, le kôlon et le komma. Nous pensons leur réserver un travail spécial.

Telle est donc la voie par laquelle la rhétorique, dans sa théorie de la composition, tentait d'approcher la dimension configurationnelle ou constitutionnelle du discours humain. Les catégories d'adjonction, de suppression, de substitution et d'inversion ont pour fonction de thématiser cette dimension, qui est celle de l'être-disposé du discours. Elle est distincte aussi bien de la dimension grammaticale (la langue n'étant que la matière du discours) que de la dimension logique (par rapport à la dispositio ou à la compositio ou à la collocatio, prises

dans leur sens actif, c'est-à-dire par rapport à l'opérativité diathétique, le sens n'est qu'un matériau). Ni grammaire ni sens, la dimension constitutionnelle se rapporte à ce qui peut être fait en utilisant grammaire et sens.

Que faire d'une langue? Des discours. La rhétorique est le plan métalinguistique et métalogue d'organisation du donné logico-linguistique.¹⁾ Il semble donc que la dimension du langage humain à laquelle se rapporte la rhétorique soit celle-là même que Peter Hartmann a désigné par l'expression de Sprachverwendungslinguistik. Dans la mesure où le projet discursif implique l'action de persuader, c'est-à-dire où tout discours présente une certaine argumentativité, il est évident que l'argumentation est liée de façon étroite et générale à la dimension constitutionnelle et figurale du discours et que son étude devra bénéficier des recherches de la Sprachverwendungslinguistik.

1) On voit combien les entreprises qui visent à "élever" la rhétorique au niveau de la rigueur linguistique (groupe μ), tout comme celles qui tentent d'analyser les faits rhétoriques en termes logiques (J. Cohen, p. exemple) sont éloignés de la spécificité du rhétorique et profitent peu des enseignements de la tradition ancienne.

Section IIIARGUMENTATIVESituation d'une "argumentative" dans une théorie figurale du discours

La perspective introduite par une théorie de l'argumentation strictement limitée à son thème reproduit l'erreur qui a restreint la rhétorique à la théorie d'un langage spécial (celui de la littérature). La théorie de l'argumentation, notamment sous sa forme de "nouvelle rhétorique", isole dans le texte ce qu'elle désigne comme des "procédés" - terme recouvrant des phénomènes fort hétérogènes (figures, stratégies, etc.). Cependant, (1) on ne propose aucun système de critères pour identifier lesdits procédés et (2) on fait l'hypothèse que tous les "procédés" d'un texte, à supposer qu'on les connaisse exhaustivement, constituent un système. Ceci est sans doute le cas, mais on est incapable de préciser de quel genre de système il s'agit.

Il est vrai cependant, que de toutes les figures qui sont descriptibles dans un texte, il n'y en a qu'une partie qui soit argumentativement pertinente (bien que ces dernières se déterminent en fonction des autres). Sans entrer dans les implications plus lointaines de la théorie, il paraît légitime par conséquent de distinguer dans l'ensemble des opérations d'un texte, une classe d'opérations possédant un rôle déterminant dans la constitution d'un dispositif finalisé. Nous leur réservons le nom de fonctions. Il y a donc une égale légitimité à projeter une argumentative, c'est-à-dire une description de l'opérativité des textes quant à sa pertinence ou à son interprétation en termes de fonction.

Les figures ou les schèmes rhétoriques étant les empreintes des opérations du texte, elles sont en fait les conditions d'existence de toute lexis. Le texte est une réalité panschématique. Mais il y a un usage explicite de ce schématisme textuel, usage qui en fait une ressource pour agir par

le discours. Il y a donc deux usages des figures. L'un d'eux - le plus "évident", usage qui met la figure en vedette - détermine le code traditionnel de la persuasion (les recettes de la persuasion comme comportement verbal conscient et volontaire). L'autre usage est universel, impliqué dans tout dire, c'est-à-dire dans tout acte lexéologique en tant que tel. Ce qui sert à persuader étant cela même qui sert à faire comprendre, à articuler, à dire, l'argumentation n'est qu'une projection et un emploi d'un aspect opératif du langage.

Ce qui, de la réalité d'un discours, est argumentativement pertinent et déterminant, ce sont les formes impliquées dans l'effectuation d'un sens proposé par ce discours; et de ces formes, plus particulièrement celles qui jouent un rôle dans la modification ou la création d'opinions. Une "logique de l'argumentation", dans la mesure où elle se situe au plan des objets (sens) du texte - et peut-elle se situer essentiellement ailleurs? - exprime une attitude contenuiste (bien que formelle). Il semble donc que la logique de l'argumentation repose largement sur la figuratique et qu'elle est conditionnée par celle-ci. La tâche de l'argumentatique est donc de décrire les opérations, plus précisément les fonctions du texte. Cette description est un fragment de l'idiographie de ce texte.

L'interprétation argumentative des opérations textuelles

Qu'est-ce qui, dans le discours, ou du discours, est agissant? Quand l'orateur destine à l'auditoire l'énoncé d'un sens, dans son discours, il lui destine aussi et surtout une forme, qui n'est ni la forme du sens (la logique) ni la forme linguistique (code normatif de communication), mais qui est la configuration (ou la constitution) empreinte par les opérations qui effectuent le sens de cet énoncé. C'est sur le plan de ces formes, qui sont des schèmes ou figures, que se

joue l'argumentation.

Il existe en effet une affinité entre les opérations du texte (du discours) et celles qui se rapportent à la doxa, la soutiennent et par conséquent la créent et la modifient. On ne peut pas modifier une opinion - travail qui correspond à la finalité de toute argumentation - par une autre opinion. Sur le plan d'existence qui leur est propre, les opinions sont impénétrables les unes aux autres, et ceci en deux sens: elles sont dans un rapport d'«inintelligibilité et d'inaltérabilité mutuelles. Si, pourtant les opinions peuvent être comprises, suscitées et modifiées, c'est par une action qui s'exerce sur le plan des opérations (plus ou moins sédimentées) qui les soutiennent.

Un état de connaissance doxique ne peut être modifié par la simple proposition d'un sens, mais par les moyens qu'il a fallu mettre en oeuvre pour le produire (cette production ne consistât-elle que dans le fait d'"avancer" ce sens) et l'effectuer, moyens qui se trouvent avoir été choisis. Vou-
lant proposer un sens, ne pouvant se contenter de le proposer purement et simplement, mais devant le proposer à l'acceptation d'une doxa, l'orateur doit destiner à l'auditeur un discours (et non des opinions); seul un discours est en mesure de modifier une opinion, du fait qu'il se rapporte à ce qui supporte les opinions. On comprend qu'alors le discours n'ait pas premièrement à être vrai, mais bien à être pertinemment opérant.¹⁾
C'est pourquoi l'analyse opérative d'un discours est tout naturellement en mesure de nous renseigner de façon complète (par rapport à son objet) sur l'état doxique de l'auditoire auquel il est adressé. Particulièrement dans l'argumentation, tout se joue au plan des opérations à capacité productrice ou modifiatrice - et non sur le plan du sens, dont la proposition n'est souvent qu'un prétexte à introduire des opérations. Ainsi, la

1) par rapport à telle opinion qui représente sa fin.

nécessité (discursive) du passage par une notion biffée indique une inscription (graphè) nécessaire, c'est-à-dire qu'en tel endroit, c'est manifestement une opération qui est l'instance déterminante. De même, cette première partie du discours qu'est l'exorde (qui doit gagner la sympathie du juge ou du public pour l'objet du discours, tel qu'il est représenté par la partie) a pour fonction - les anciens rhétoriciens l'ont reconnu - d'insinuer, c'est-à-dire de produire des arrière-pensées, cachées derrière les pensées proclamées: peut importe ce que l'on dit, il s'agit de préparer le chemin à ce que l'on va dire. C'est la fonction hodopoiétique de l'exorde.

En argumentative, il convient donc de poser la priorité de la fonction "schématisante"¹⁾ sur la fonction de dénotation. Au contraire, la logique se construit en faisant abstraction de la fonction schématisante.²⁾

Le logique dans l'argumentation

L'approche des textes argumentatifs par le moyen de l'analyse logique suppose que l'argumentativité se réalise dans une suite ou une organisation de jugements (le plus souvent modalisés). Ainsi, on se situe au plan des propositions, c'est-à-dire des sens proposés; aussi, par rapport à l'ensemble de ces propositions, le caractère argumentatif semble être toujours ailleurs, par exemple dans les propriétés de l'hypothétique

1) Cf. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, cahier no 7: "Logique de l'argumentation et discours argumentatif" par J.B. Grize (1971).

2) Ce qui ne signifie pas que toute dénotation soit absente de l'argumentation. R. Barthes écrit à ce propos: "Les connotateurs ne remplissent pas toute la lexie. Leur lecture ne l'épuise pas. Autrement dit encore (et ceci serait une proposition variable pour la sémiologie en général) tous les éléments de la lexie ne peuvent être transformés en connotateurs, il reste toujours dans le discours une certaine dénotation, sans laquelle précisément le discours ne serait pas possible". "Rhétorique de l'image", in: Communications IV, p. 50.

systeme que ces propositions sont censées former entre elles; quand cette hypothèse ne paraît pas pouvoir être rejointe par les analyses particulières, on fait appel à un "sujet" ou à une "situation" extra-textuels - ciments magiques qui doivent réunir ce que l'on n'a pas réussi à réunir autrement.

Mais le plan des propositions ne correspond pas à ce qu'il y a de plus important par rapport à l'argumentation, à savoir l'action du discours. On ne persuade pas par l'ordre logique, c'est-à-dire en proposant, sur quelque mode que ce soit (assertif, hypothétique, etc.), des sens. La logique n'a d'ailleurs pas été faite dans cette intention. La description logique des discours qu'on appréhende comme "argumentatifs" est seulement le passage à un autre type de discours (qui n'est plus argumentatif). Ceci sans compter que stricto sensu, il n'y a pas de "discours logique", puisque ce discours est dépourvu de figurativité (n'ayant pas à effectuer des sens, mais seulement à combiner des sens pré-effectués et équivalents aux symboles qui les représentent). La logique d'un discours argumentatif est sur le plan des objets, donc sur le plan d'un effet de discours, qui comme effet, ne saurait receler la caractéristique essentielle de ce discours d'être argumentatif.

Ceci n'exclut nullement qu'une partie des opérations textuelles soient décrites à l'aide de certaines théories logiques.

Ce n'est donc pas la logique qui est déterminant dans les processus argumentatifs, mais les opérations qui le présentent comme norme. L'argumentation se construit avec la schématisation du logique plus qu'avec le logique lui-même. L'argumentative a pour thème véritable moins l'énoncé que l'intervention active dont il peut toujours être considéré comme étant le prétexte. On peut certes essayer de décrire les fonctions en termes logiques; mais l'adéquation d'un tel langage est très restreinte, car la description des opérations en termes de relations entre les objets-sens ne peut par principe assurer la saisie de l'opérativité du texte, ou entraîne une complexité

factice. Le texte, même considéré sous l'aspect de l'argumentativité (c'est-à-dire au seul point de vue de ce que nous appelons ses fonctions), opère beaucoup plus que ne peut en rendre compte une approche logique.

Qua l'argumentation ait rapport à l'agir du texte en premier lieu et secondairement avec l'organisation de son sens, ce fait donne un nouveau fondement à la distinction classique de la logique et de la rhétorique. Ayant rapport à l'agir des textes, à ce qui, dans leur réalisation, correspond au plan de ce faire, c'est-à-dire au plan figural, la rhétorique est une discipline qui se rapporte à la créativité; la logique, elle, selon la définition de Wittgenstein, "décrit ce qui est" -. L'argumentative n'est donc pas, en vertu de tout ceci, un secteur de la logique, mais de la rhétorique généralisée, dont nous avons tenté de définir quelques notions dans ce travail.

BIBLIOGRAPHIE

- ARISTOTE Rhétorique I-II. Texte et trad. M. Dufour
Paris, Les Belles Lettres, 1960, 2 vol.
- BARTHES Roland SZ. Essai. Paris, Le Seuil (col. "Tel
Quel"), 1970, 278 pp.
- BARTHES Roland L'ancienne rhétorique. Aide-mémoire. In:
Communications 16, (1970), p. 172-229.
- BLUMENBERG Hans Paradigmen zu einer Metaphorologie, in:
Archiv für Begriffsgeschichte, 1966, p. 7-142
- BUEHLER Karl Sprachtheorie. Die Darstellungsfunktion
der Sprache. Stuttgart, G. Fischer, 1965²
XXXIV 434pp.
- COMMUNICATIONS 16 Recherches rhétoriques. Paris, Le Seuil,
1970, 244pp.
- DIX-HUITIEME SIECLE nos 80-81 (1968): Points de vue sur la
rhétorique
- DUBOIS Jean Enoncé et énonciation. In: Langages 13
(1969) (l'analyse du discours), p. 100-110.
- DUCROT Oswald et Dictionnaire encyclopédique des sciences
TODOROV Tzvetan du langage, Paris, le Seuil, 1972, 470 p.
- DU MARSAIS (César-Des Tropes. Paris, 1730.
Cheseneau)
- FONTANIER Pierre Les figures du discours (Comprend: Le Ma-
nuel classique pour l'étude des tropes ou
éléments de la science du sens des mots et
le Traité général des figures du discours
autres que les tropes). Paris, Flammarion
(rééd.), 1968, 503 p.
- FOUCAULT Michel L'archéologie du savoir. Paris, 1969, 275 p.
- GENETTE Gérard La rhétorique restreinte. in: Communications
16 (1970), p. 158-172.
- GENETTE Gérard Figures, I et II. Paris, Le Seuil, 1966,
et 1969, 265 et 294 p.

- GIRAULT-DUVIVIER Grammaire des Grammaires. Paris, A. Costelle, 1840, 2 vol.
- GREIMAS Algirdas J. Sémantique, Sémiotiques et Sémiologies, in: Signe, langage, culture. La Haye, Paris, Mouton, 1970, p. 13-27.
- GRIZE Jean-Blaise Logique de l'argumentation et discours argumentatif. Travaux du Centre de Recherches sémiologiques, mars 1971.
- GURWITSCH Aron Théorie du champ de conscience. Paris, Desclès de Brouwet, 1957, 347 p.
- HARTMANN Peter Le texte comme objet linguistique. Douze thèses. Trad. de l'allemand par J.L. Galay (Doc. du CdRS) de: Das Text als linguistisches Objekt, in: Beiträge zur Textlinguistik. ed. Stempel, München, W. Fink, 1971.
- HJELMSLEV Louis Prolégomènes à une théorie du langage. Trad. fr. Paris, Les Editions de Minuit, 1968, 229 p
- HOFFMANN G.C.J. Philosophie der Rede oder Grundlinien der Rhetorik. Stuttgart und Tübingen, Gottascher Verlag, 1841, 266 p.
- KIBEDI-VARGA Aaron Rhétorique et littérature. Etudes de structures classiques Paris, M. Didier, 1970, 235 p.
- KOCH Walter A. Preliminary sketch of a semantic type of discourse analysis. Linguistics, 1965 (12), p. 5-30.
- LAMY Bernard L La Rhétorique ou l'art de parler. Nouvelle Edition revue et augmentée, où l'on a ajouté ses Nouvelles réflexions sur l'art poétique. Paris, Desprez et Cavelier, 1741, XXXII +579 p.
- LANGUE FRANCAISE (7) (1970): La description linguistique des textes littéraires, sous la dir. de Pierre Kuentz, 128 p.
- LAUSBERG Heinrich Handbuch der litterarischen Rhetorik. München, Max Hueber Verlag, 1960, t. I-II, 957p.
- LYONS John Linguistique générale. Paris, Larousse, 1970, 384 p.
- METZ Christian Langage et cinéma. Paris, Larousse, 1971, 22 p.

- NORDEN Eduard Die antike Kunstprosa, vom VI Jahrhundert v. Chr, bis in die Zeit der Renaissance. Leipzig, 1898, 2 vol.
- QUINTILIEN (M. Fabius) Institution Oratoire. Texte et trad. fr. par H. Bornecque. Paris, Garnier, 1934, 4 vol.
- TODOROV Tzvetan Note sur le langage poétique. Semiotica 1969 (I/3), p. 322-328.
- TOBOROV Tzvetan Poétique de la prose. Paris, le Seuil, 1971, 253 p.
- VOLKMANN Richard Rhetorik der Griechen un Römer. 3. Aufl. besogt von Caspar Hammer, Handb. d. klass. Altertumsviss. hrsg v. Iwan von Müller, München, Beck, 1901.